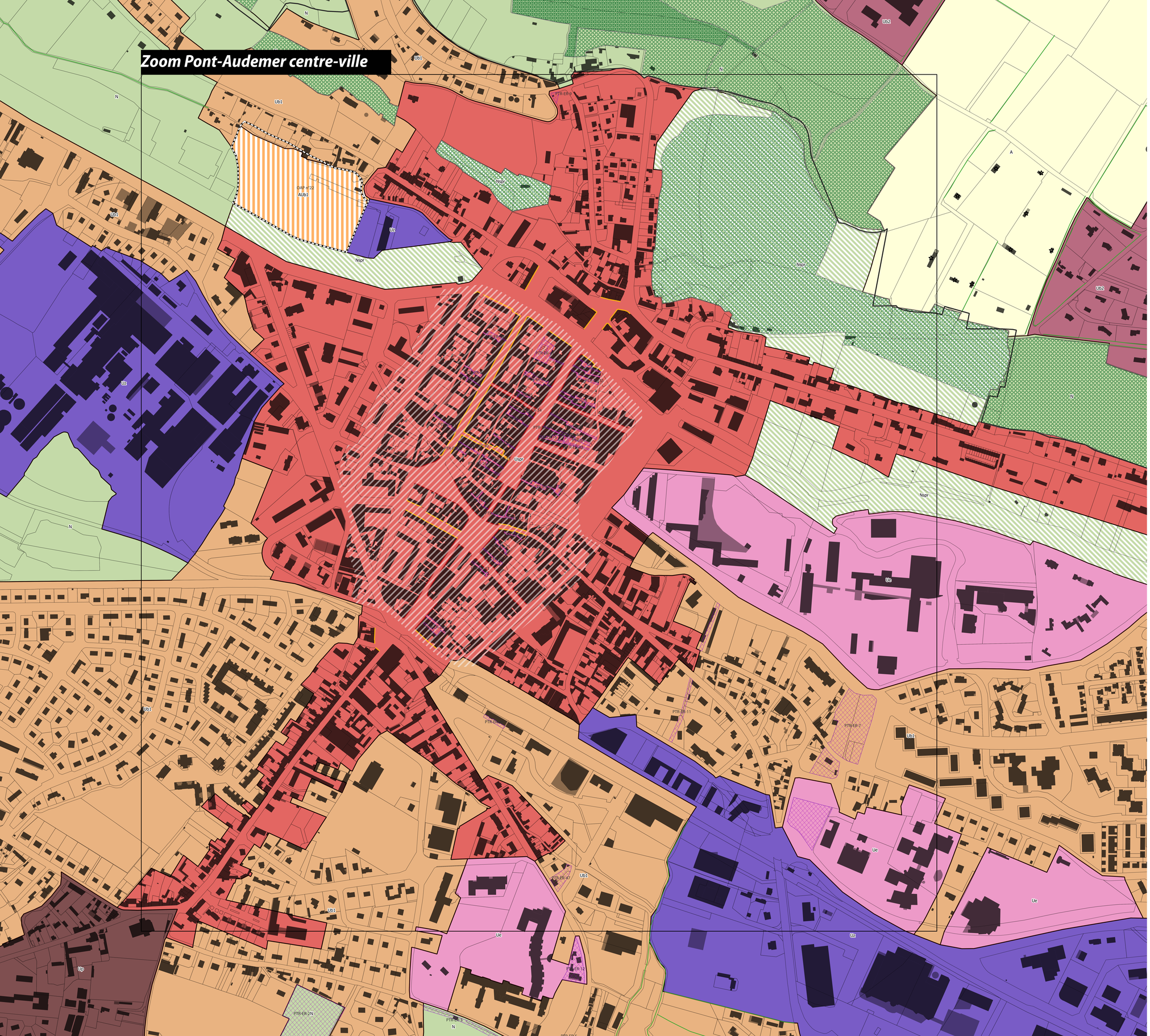








PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

PLAN N°1 : ZONAGE

Prescrit le 26 juin 2017
Arrêté le 15 avril 2019
Enquête publique du 12 septembre
au 16 octobre 2019
Approuvé le 16 décembre 2019
Modifié le 12 décembre 2022
Modifié le .....
Le Président, Francis COUREL

PIÈCE N3-B

1. ZONAGE

- Ub1 : zone urbaine à caractère résidentielle à Pont-Audemer
- Up : zone urbaine au caractère patrimonial affirmé
- Uspr : zone urbaine comprise dans le Site patrimonial remarquable
- Ue : zone urbaine à vocation d'équipements publics
- Uz : zone urbaine à dominante d'activités économiques (industrie autorisée)
- AUb1 : zone à urbaniser à dominante d'habitat - secteur Pont-Audemer
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nspr : zone naturelle comprise dans le Site patrimonial remarquable

2. PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé (Art. L.151-41 CU)
- Espaces Boisés Classés (Art. L. 113-1 CU)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre en attente d'un projet global (PAPAG - Art. L151-41 5° CU)
- ☆ Changement de destination
- Linéaire commercial strict à préserver (art.L.151-16 CU)
- Linéaire commercial souple à préserver (art.L.151-16 CU)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° ER	Objet
PTR-ER-11	Création d'une sente piétonne et cyclable
PTR-ER-13	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-14	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-15	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-16	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-17	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-18	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-19	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-20	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-21	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-22	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-23	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-24	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-25	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-26	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-27	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-28	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-29	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-30	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-31	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-32	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-33	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-34	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-35	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-36	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-37	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-38	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-39	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-40	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-41	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-42	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-43	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-44	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-45	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-46	Projet de réhabilitation de la place Gallieni
PTR-ER-47	Création d'une grande voie d'accès pour l'hôpital
PTR-ER-7	Aménagement du secteur permettant de créer du lien entre le lycée et le quartier Europe
PTR-ER-9	Elargissement de voirie (aménagement lié à la sécurité routière)

0 50 100 m
1/2000